

# — PROMENADES URBAINES : LES DÉMARCHES DE PROJET DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS EN FRANCE

Pierre Donadieu, Professeur émérite  
de sciences du paysage  
École nationale supérieure de paysage  
de Versailles-Marseille

Courriel : p.donadieu@ecole-paysage.fr

## RÉSUMÉ

Chez les paysagistes concepteurs, l'idée de paysage urbain passe par la pratique du projet de paysage et de jardin. Celle-ci consiste depuis cent cinquante ans à introduire dans des espaces urbains la matérialité d'un milieu à la fois naturel et artificiel, mis en paysage pour en faire des lieux publics conçus en général pour la promenade contemplative. Or les pratiques paysagistes ont changé sensiblement depuis trente ans. Les paysages urbains visent de plus en plus à apporter des services écosystémiques de nature vivante dans la ville. Car ils permettent au corps et à l'esprit des habitants d'éprouver les milieux, ainsi inventés, par les sens et la connaissance.

## MOTS-CLÉS

Paysage urbain, projet de paysage, paysagiste concepteur, urbanisme paysagiste.

## ABSTRACT

For the landscape architects, the idea of an urban landscape involves the practice of the landscape and garden project. For the past 150 years, the landscapers have introduced into urban spaces the materiality of an environment that is both natural and artificial. They have designed them as landscapes to make it public places for the contemplative walk. However, landscape practices have

changed significantly over the last 30 years. Urban landscapes are increasingly focused on providing ecosystem services of a living nature in the city. They allow the body and the mind of the inhabitants to experience the environments invented by the senses and the knowledge.

## KEYWORDS

Landscape architect, landscape urbanism, landscape project, urban landscape.

—

Depuis que les pratiques paysagistes urbaines existent, depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle aux Etats-Unis et en Europe, elles ont cherché à apporter dans la ville des espaces dits paysagers qui aident les citoyens à mieux y vivre. Depuis ce temps là, les praticiens de la ville ont été sollicités par deux modes différents de conception des espaces ouverts de la cité. Soit à partir d'un savoir scientifique de type horticole et biologique, jardinier puis de plus en plus socioécologique, construire une ville de plus en plus verte et aquatique et donc a priori bienfaitrice pour tous. Soit à partir d'une culture de projet (urbain, de paysage, de jardin, de territoire), imaginer un monde urbain renouvelé appropriable par tous.

L'enjeu est donc dans le choix de la méthode de projet qui permet de construire, à toutes échelles d'espace et de temps, *le milieu urbain*, au sens de A. Berque (2016), à la fois matériel et immatériel, individuel et social, empreinte et matrice du vivre avec et dans la ville.

En France les démarches inspirées par la culture jardinière et horticole ont été renouvelées à partir de la redéfinition de l'idée de paysage urbain dans les années 1960. J'exposerai cette transition en me fondant sur les récents travaux de recherche consacrés au projet de paysage, et notamment sur le dernier ouvrage de Sonia Keravel (2015).

L'idée générale est de montrer que les transitions urbaines en cours (énergétique, bioclimatique, et socioécobiologique) sont ou pourraient être prises en compte dans trois types de démarche qui supposent toutes un sujet sensible, mobile dans l'espace urbain. Ces promenades urbaines peuvent avoir recours à une démarche narrative où le projet (et le paysagiste) raconte (nt) une histoire au promeneur ; à une démarche naturaliste fondée sur une relation immédiate du promeneur à la vie végétale et animale du site ; ou à une démarche créative « de paysages à déployer » où les formes des lieux créés laissent place à l'imagination de l'utilisateur.

Trois façons pour le concepteur de se saisir et se dessaisir d'un site urbain pour le convertir en lieux paysagers, en prenant en compte les services écosystémiques<sup>1</sup> que ces milieux paysagers, s'ils sont écologiquement fonctionnels, peuvent fournir. Trois façons plus généralement pour le promeneur de s'approprier des paysages urbains avec ou sans nature vivante.

---

**1** Selon le *Millenium Ecosystem assessment* (2005), ces services, fournis par les différents écosystèmes des régions urbaines, concernent l'approvisionnement (agroalimentaire et énergétique), la régulation environnementale (microclimatisation, risque d'inondation, puits de carbone ...) et les services sociaux et culturels (loisirs, identité territoriale).

## — DU SITE URBAIN AU LIEU PAYSAGER

Avant les années 1970 en France, le projet paysager dérivait directement des principes de l'art pictural du paysage et du jardinage hérités du siècle précédent. L'enseignement à l'École d'horticulture de Versailles se partageait entre des cours et des travaux pratiques d'horticulture et de botanique, et des ateliers, mais s'ouvrait également depuis 1930 à l'urbanisme (Racine, 2001, 2002). En général, ce mode canonique de pensée séparait radicalement le tissu urbain de l'espace du jardin public pour en composer l'organisation et le style à destination d'un public de spectateurs et depuis des points de vue soigneusement réfléchis. En vingt ans, il changea radicalement à partir d'une refondation de la notion de paysage, notamment urbain, en trois étapes.

### LE PAYSAGE URBAIN OU LA VILLE SPECTACLE

Ce changement est du à la rencontre entre le paysagiste Jacques Simon (1929-2015), et le diplômé de l'École des Arts décoratifs Michel Corajoud (1937-2014) à l'Atelier d'architecture et d'urbanisme (AUA) à Paris entre 1964 et 1967. Puis, grâce aux projets que ce dernier réalisera de 1968 à 1974 avec les architectes Borja Huidobro et Enrique Ciriani. En s'inspirant de l'ouvrage de l'architecte urbaniste Kevin Lynch (1918-1984)<sup>2</sup>, publié en français en 1969, M. Corajoud et ses associés redéfinissent l'idée de fabrique urbaine « *non pour faire de l'architecture, dit B. Huidobro, mais pour inventer une autre manière de faire voir le paysage urbain, c'est-à-dire la ville et (...) une autre manière de faire du projet à partir de cette question* » (Blanchon, 2015). K. Lynch, on le sait, propose de tenir compte dans les projets des points caractéristiques de la ville pour l'usager : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds, les points de repère, lointains ou de proximité. Le trio reprendra ces notions pour concevoir le parc de la Villeneuve à Grenoble et celui des Coudrays dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (Fig. 1) :

« *La ville est un paysage en soi, dit M. Corajoud, une nouvelle nature, qui porte en elle des valeurs de spectacle comparables à celles des sites naturels. (...) il faut au paysagiste des prérogatives pour l'espace vide comparables à celles de l'architecte pour les volumes construits* » (Corajoud et al., 1970).

---

<sup>2</sup> *The image of the City*, Cambridge, Mass, MIT Press, 1960 ; *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1969.



**Figure 1** : Le parc des Coudrays dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, conception M. Corajoud en 1971, cl. P. Donadieu

Ainsi, « le sol devient le support d'un urbanisme qui permettra des pratiques sociales d'extérieur. Ce principe doit permettre (comme le disent les architectes pour les bâtiments) d'accueillir des usages encore inconnus, et non de les contrarier. ». B. Blanchon (op. cit., 2015). De l'idée nouvelle que la confrontation de la géographie d'un site et d'une géométrie apportée, puissent naître les paysages urbains à venir des usagers, a engendré une méthode de travail que M. Corajoud et J. Simon ont largement transmis à des élèves devenus pour certains enseignants aujourd'hui. Nous la retrouverons dans la troisième figure du projet comme art relationnel.



**Figure 2** : Le parc de la Deûle protège les champs captants qui alimentent Lille en eau potable. Le projet a été porté par trois paysagistes (équipe Jacques Simon - JNC International (Jean-Noël Capart, Yves Hubert), et en 2007 primé par le ministère chargé de l'Écologie, en étant Lauréat du « Prix du paysage 2006 ». En 2009, le projet a reçu le Prix du Paysage du Conseil de l'Europe. Cl. M. Audouy.

À la fin des années 1990, la notion de paysagisme urbain a été revisitée par le changement international de paradigme du paysagisme. Il a permis de passer du paysagisme urbain (*landscape architecture*) à l'urbanisme paysagiste (*landscape urbanism*).

### L'URBANISME PAYSAGISTE : UNE DYNAMIQUE EXPLICITE DU PROJET

Jusqu'aux années 1990, le projet de paysage et de jardin, en général en milieu urbain, supposait un état final à atteindre, un équilibre stable entre le site et le milieu engendré (parc, jardin, promenade, etc.). La maturité du développement végétal, des arbres en particulier, en était le signe convenu habituel, et la gestion technique (taille, recepage, nettoyage, etc.) le signe d'une régulation nécessaire des formes de l'espace public.

L'urbanisme paysagiste (*landscape urbanism*) des Américains James Corner et Charles Waldheim, et de Mustapha Mostafavi à Londres, va engendrer un nouveau champ de pensées et de pratiques au début des années 2000. Il réunit dans les projets à toute échelle géographique (du territoire au bord de trottoir) les cultures du design paysagiste (création), de l'écologie anglosaxonne du paysage (la planification des régions urbaines de Richard T. T. Forman, 2008) et de l'urbanisme (notamment en Italie avec Paola Vigano et Bernardo Secchi). L'architecte paysagiste James Corner (2006) a défini dans le manifeste *Terra Fluxus* les principes de la construction de la ville, non par le bâtiment, mais par et avec le paysage :

«1/ les processus naturels d'évolution des formes et des fonctions des écosystèmes urbains sont aptes à fournir "les quatre grands services écosystémiques nécessaires aux habitants"<sup>3</sup> ; 2/le paysagement urbain sera horizontal plutôt que vertical ; 3/Les techniques s'adaptent à l'environnement et non l'inverse ; 4/ l'imagination du futur est indispensable. »

Pour les paysagistes français qui ont engagé cette réflexion en même temps que les Américains, comme Michel Desvigne ou les paysagistes de l'Agence TER, élèves de M. Corajoud, le paysage urbain matériel n'est plus un état stable à atteindre, mais une succession d'états engagée par les processus naturels (la plantation d'arbres par exemple) et infléchie par des projets à venir. La notion de *natures intermédiaires* qu'utilise M. Desvigne en France indique que les paysages des territoires urbains considérés vont changer en fonction de stratégies territoriales (le Schéma de cohérence territoriale) et locales (le Plan local d'urbanisme)

---

**3** Cette précision n'a pu être donnée par J. Corner au regard de la date de publication des travaux du *Millenium ecosystems assessment* (ONU, 2005), mais aurait pu l'être. C'est moi qui l'ajoute.

approuvées par les élus (plans de paysage). Des notions nouvelles comme celles de *charpente*, *d'ossature*, *d'infrastructure verte* ou de *trame paysagères* expriment les nouvelles tendances de la planification des régions urbaines métropolitaines.

La qualité de la vie en ville ne peut donc plus s'appuyer seulement sur les politiques urbaines habituelles (mobilité, habitat, patrimoine, loisirs, éducation, santé, etc.), elle doit avoir également recours, pour faciliter les transitions en cours, *aux services écosystémiques*. Ces derniers supposent dans la ville les fonctionnalités des espaces non construits publics et privés (rues et places, boisements, parcs, jardins, promenades, espaces agricoles et naturels). Ce changement de principe de l'urbanisme, lié aux transitions urbaines en cours, va s'accompagner parallèlement d'une inflexion de la démarche paysagiste traditionnelle vers la sensibilité du corps du promeneur et de l'habitant.

### LE CORPS MATRICE DU PAYSAGE

Jusqu'à la fin des années 1990, le paysagiste concepteur admettait en France le postulat d'un usager spectateur réduit à une fonction visuelle, recherchant des points de vue sur des spectacles remarquables, si possible pittoresques ; points de vue sensibles à des lieux de création artistique aussi bien dans les lieux de nature (*land art*) que dans des patrimoines industriels réhabilités. Cette posture avait été largement confortée depuis les années 1980 par la théorie de l'artialisation *in visu* et *in situ* du philosophe Alain Roger (1997), qui faisait des paysagistes des concepteurs comparables à des artistes et devant être distingués des ingénieurs, paysagistes ou non, de culture scientifique et technique.

Ce postulat s'est avéré de moins en moins utilisable parce que les paysagistes se sont aperçus que leur sensibilité était amputée des quatre autres sens (notamment l'audition, l'odorat et le sens tactile), et que *l'approche sensible* d'un projet les distinguait des approches plus scientifiques (les projets fondés sur l'analyse thématique des sites et de leur usages) stérilisant parfois la créativité des projets. En outre d'autres philosophes français comme Jean-Marc Besse et Gilles Tiberghien (2004) ont largement développé les approches phénoménologiques notamment *hodologiques*<sup>4</sup>, si bien que la promenade « sensible » est devenue à la fois source, outil de projet et moyen de créer les propres impressions des usagers d'un espace paysager<sup>5</sup>.

---

**4** Du grec *hodos* : chemin, en géographie et en urbanisme, étude ou science des chemins et de la promenade.

**5** Ainsi revisité le paysage devient à la fois une ressource (économique, environnementale et sociale), un outil de projet (le projet de paysage) et une finalité évolutive à construire (le paysage comme milieu).

Pour ces raisons, les paysages urbains sont devenus beaucoup moins des images issues du seul sens de la vue que des successions d'impressions, de jugements, d'émotions et de sentiments engendrés par la relation vécue avec des lieux caractérisés. Aujourd'hui, ces trois étapes méthodologiques historiques se superposent ou s'imbriquent. Elles ont un point commun essentiel, elles font des caractères du site, à l'inverse des démarches modernes d'urbanisme (la *tabula rasa*), un point de départ, un socle, un substrat pour le concepteur qui cherche à transmettre les messages ou les sensations liés aux singularités qu'il en a retenu. En ce sens elles sont post modernes.

Dans les exemples qui suivent, et à la suite de S. Keravel (2015), l'infinie diversité des pratiques sera réduite à trois figures idéaltypiques.

## — TROIS DÉMARCHES DE « PASSEURS DE PAYSAGE »

S. Keravel explique comment les paysages élaborés par quelques paysagistes français et suisse depuis trente ans relèvent d'une esthétique de la réception, ou plus exactement de l'art de saisir un site et de s'en dessaisir au profit du public. En d'autres termes, il s'agit désormais de s'en remettre au promeneur qui pratique les lieux pour juger de la pertinence du parti adopté. De ce point de vue les paysagistes concepteurs deviennent des « passeurs de paysage » quel que soit le site d'où ils partent.

### LA PROMENADE RÉCIT

L'idée paysagiste d'inventer une histoire pour donner un sens à un projet de paysage revient en France à Bernard Lassus dans son projet de la Corderie Royale à Rochefort des années 1980. Le Jardin des Retours raconte et illustre à travers divers motifs paysagers (notamment l'aire des Gréments, fig. 3) le voyage des plantes (le tulipier de Virginie notamment) issues des Amériques et arrivées dans les ports de l'Atlantique comme Nantes et Rochefort. Les paysages et les lieux qui sont issus de cet art conceptuel prennent place dans le site historique d'une corderie du XVII<sup>ème</sup> siècle au bord d'une rivière périurbaine, la Charente, dans l'ouest de la France.





**Figure 3** : L'aire des Gréements du jardin des Retours de la Corderie Royale à Rochefort (Charente-Maritime), construite sur un blockhaus de la dernière guerre mondiale, à partir de 1980, évoque les voyages des végétaux entre l'Amérique du nord et la France. Dessin de Bernard Lassus, plasticien et architecte paysagiste.

Dans le site de la gare Montparnasse à Paris, sur une dalle de béton sans histoire, l'agence Parages (Michel et Christine Péna, avec François Brun) créent le jardin Atlantique à la fin des années 1980. De la même manière que B. Lassus à Rochefort dont ils ont été les élèves, ils cherchent à déclencher l'imaginaire de l'océan Atlantique avec des signes symboliques et métaphoriques : le modelé du sol en forme de vagues, l'île des Hespérides (allégorie du ciel) ou les bruits d'eau des fontaines.

Dans ces deux cas, les lieux en forme de jardins évoquent de manière scénographique une « nature rêvée » par le promeneur. Imaginaires, les paysages qu'ils évoquent sont engendrés par un substrat matériel apprêté à cet effet, que ce substrat, le jardin, soit urbain ou périurbain.

De manière plus générale, ne pourrait-on pas affirmer que toute promenade urbaine, même si elle ne comporte aucun élément de nature, est susceptible de raconter des histoires grâce à certains caractères des sites traversés ? Par exemple à Paris l'église du Sacré-Cœur sur la butte de Montmartre (évoquant la révolte de la Commune de Paris), l'arc de Triomphe (les guerres napoléoniennes) à l'extrémité de l'avenue des Champs-Élysées, ou l'arche du quartier de la Défense (le quartier des affaires). Et ceci d'autant plus facilement qu'un guide expérimenté commente l'itinéraire comme sur les bateaux-mouches qui naviguent sur la Seine de jour comme de nuit.

Et si le visiteur n'est pas sensible aux commentaires d'un guide, aux indications des dépliants touristiques, ou aux allusions des paysagistes, s'il ne se prête pas au jeu de la lecture interprétative de paysage, rien ne l'empêche d'apprécier la beauté ou le charme des lieux mis en scène à son intention.

## LA PROMENADE NATURE

La deuxième façon de produire les paysages des milieux urbains est de s'inscrire dans une vision naturaliste de la ville. Non pas en reconduisant les codes picturaux de la belle nature et du jardin pittoresque, mais en portant l'attention du visiteur et de l'habitant sur les processus spontanés de la vie, végétale et animale, ou bien humaine qu'elle soit bienfaisante ou hostile. Relèvent de ses pratiques, les « jardins naturels » qui exposent la vie autour d'une mare ou dans un délaissé urbain, l'intérêt pour les abeilles dans la ville, les « jardins partagés » par des collectifs, et les différentes formes d'agriculture urbaine, amateur et professionnelle.

Ces pratiques urbaines nouvelles ont pour origine la popularisation des savoirs biologiques, les menaces qui pèsent sur la vie sauvage dans les régions d'agriculture intensive, le droit à l'alimentation de proximité et l'intérêt de certains paysagistes pour les processus écobioécologiques dans l'actuelle transition urbaine. Car les travaux internationaux de recherche en sciences écologiques ont remis en cause le principe de l'équilibre des écosystèmes dès la fin des années 1980. Ils lui ont substitué le paradigme de la biodiversité globale et locale menacée, et de l'incertitude du devenir humain sur la terre. Ce qui a amené des concepteurs paysagistes de culture hybride, scientifique et artistique, à modifier la finalité habituelle des projets (des états stabilisés des milieux plantés).

À la fin des années 1980, Gilles Clément, en tant que naturaliste et paysagiste jardinier, pose les principes du jardin en mouvement. Il s'inscrit dans les pas des jardiniers anglais William Robinson et Gertrude Gekyll, du jardinier hollandais Louis-Guillaume le Roy, des botanistes Francis Hallé et Jacques Montégut avec son manifeste *Le Jardin en mouvement* (1991). Il étend cette réflexion à l'échelle planétaire (*Le Jardin planétaire*, 1997) et affirme le principe du *Tiers paysage* (2004), invitant, de manière militante, à la protection des milieux vivants naturels spontanés. Dans le parc public Henri-Matisse à Lille, il imagine, avec l'agence Empreinte, l'île Derborence, qui protège au sommet de murailles inaccessibles, des milieux naturels de friche et entend ainsi, par ce manifeste, proclamer le caractère sacré de la vie sauvage. Réalisation qui continue encore aujourd'hui à provoquer des controverses avec les élus et le voisinage.

De son côté, et dans un esprit proche, mais non militant, le paysagiste et urbaniste Michel Desvigne propose des stratégies végétales sans nécessairement préfigurer les formes à atteindre, comme dans les villes de Londres (1999), d'Issoudun et de Bordeaux. Avec l'idée de *nature intermédiaire*, il fonde, comme G. Clément, une esthétique de la transformation, plus formalisée que ce dernier. Il met à profit cette attention à la nature construite dans ces projets en utilisant les lieux de processus naturels (des boisements

artificiels) comme une matière à sculpter. Pratique qui n'exclut nullement ni de fixer temporairement un état végétal, ni des installations artistiques comme dans les jardins des étangs Gobert réalisés à Versailles en 2013 avec l'architecte Inessa Hansch (cf. fig. 4).



**Figure 4** : Le jardin des Étangs Gobert (un ancien réservoir des fontaines du château de Versailles créé au XVII<sup>ème</sup> siècle, puis abandonné). Cl. P. Donadieu

Chez ces deux praticiens, le site urbain à aménager est saisi comme un lieu de vie végétale et humaine qui est valorisé pour un usage public ou, localement, comme manifeste d'écologie militante. L'idée de paysage urbain naît alors d'une relation directe du public avec la réalité naturelle de milieux jardinés ou spontanés localisés dans la ville. Cette relation suppose une immersion dans les lieux de nature, qui font oublier la ville proche, attribut qui est le plus souvent demandé aux espaces ouverts publics des régions urbaines par les habitants et les promeneurs. Le paradoxe du paysage urbain comme lieu de nature est ici flagrant. Il exprime dans la ville des lieux singuliers non urbains (boisés, jardinés, agricoles, aquatiques) qui aident à mieux vivre le milieu urbain.

Ces pratiques se retrouvent dans l'évolution des modes de gestion des parcs, jardins et autres espaces publics qui sont passés en trente ans d'une gestion horticole ornementale à une gestion écologique extensive attentive au maintien et à la restauration de la biodiversité des espaces publics (le plan zéro produits pesticides dans l'espace public en France par exemple). Selon ces principes, les nouveaux paysages urbains de la transition énergétique, climatique et écobioécologique devraient apporter aux citoyens tout ou partie des services écosystémiques, y compris la qualité d'un décor, qui sont attendus des milieux végétalisés urbains fonctionnels. Objectifs controversés de durabilité et de résilience aux crises en cours et à venir qui sont loin d'être atteints dans l'actuelle transition urbaine en France.

## LA PROMENADE INVENTIVE

La troisième façon d’imaginer des paysages urbains est de laisser le promeneur les inventer, sans lui dicter un récit, sans l’immerger dans le monde des processus vivants, ni reconduire les compositions fermées du paysagisme hygiéniste ou pittoresque. La démarche paysagiste a alors recours aux non-dits, aux manques, aux énigmes et aux mystères que le promeneur découvre et qui retiennent son attention.

Sonia Keravel analyse le travail du paysagiste suisse Georges Descombes dans le parc du Lancy (1979-1989) à Genève où « il crée des ellipses en travaillant sur les traces actuelles du site » (*op. cit.* p. 101), et celui de Yves Brunier au Muséum Park de Rotterdam (1990-1994) où il installe un parcours d’ambiances contrastées dont il cherche à transmettre les sensations au promeneur. Ou encore celui, plus récent de Catherine Mosbach pour le parc du musée du Louvre à Lens, à l’emplacement d’un carreau de mines désaffectées, où les fragments de la composition laissent apparaître des vides énigmatiques en relation avec les sols sous-jacents. Chacun d’eux a cherché à évoquer la mémoire du site qu’ils ont ressentie, en laissant ouverte son interprétation par l’expérience physique et mentale d’un promeneur (cf. fig. 5).



**Figure 5** : L’entrée du musée du Louvre à Lens. C. Mosbach architecte paysagiste. Cl. S. Keravel.

Ces démarches de projet ont des points communs avec celles d'autres paysagistes concepteurs français, d'Alexandre Chemetoff dans son *Plan-guide* pour l'île de Nantes par exemple (Devisme, 2017). Celui-ci laisse ouvert le site post industriel à des usages de promenade publique et à des installations d'entreprises et d'artistes, organise par de larges emmarchements gazonnés la relation des promeneurs au fleuve, laisse en place les traces de l'occupation industrielle (pavés, bâtiments), crée des lieux de *street art*, construit un laboratoire de création artistique (*la Fabrique*) sur un ancien bunker, et réinvestit d'anciens hangars avec des jardins et des lieux pour jeunes entreprises.

Dans ce cas comme dans les précédents, le promeneur n'est plus un spectateur passif depuis des points de vue déterminés. Il est devenu un acteur de la production mentale de paysages urbains en parcourant librement des espaces configurés pour manifester une mémoire dans un cadre fixé, ou en mouvement sur une durée incertaine. Ces paysages mentaux peuvent avoir recours aussi bien aux récits, explicites ou implicites, de la promenade narrative qu'à l'expérience immédiate ou savante des milieux de nature.

## — CONCLUSION

À la faveur d'une commande publique urbaine, les concepteurs paysagistes en France mettent le promeneur, corps et esprit, au centre de leur projet. Soit ils cherchent à lui transmettre par des dispositifs formels et techniques les caractères ressentis d'un site, notamment historiques ou naturalistes. Soit ils laissent, dans des dispositifs ouverts, le promeneur libre de ses sensations et impressions.

Ces méthodes se sont différenciées des modes canoniques anciens à la suite de cinq ruptures paradigmatiques : l'introduction du paysagisme urbain par les paysagistes, les urbanistes et les architectes de l'AUA au début des années 1970, la diffusion du modèle praticien international du *landscape urbanism* dans les années 2000, le recours à l'approche mésologique du paysage d'A. Berque<sup>6</sup>, et par voie de conséquence l'abandon relatif du modèle culturaliste de l'artificialisation du paysage au profit de celui, phénoménologique, du corps sensible du promeneur.

Dans cette transition (1965-2010), l'idée de paysage urbain du monde paysagiste est passée d'une représentation fixe d'un idéal canonique de nature jardinée bienfaisante pour le public à des constructions mentales et affec-

---

<sup>6</sup> Mésologie : Science des milieux humains développée par le géographe et philosophe Augustin Berque. <http://ecoumene.blogspot.fr/>

tives, suggérées (la narration, la nature) ou libres. Ces catégories sont extensibles au-delà du monde paysagiste pour caractériser la relation esthétique à l'espace et à la nature, du point de vue de la réception des paysages urbains, mais également pour analyser la mise en œuvre des services écosystémiques attendus dans les régions urbaines.

## — BIBLIOGRAPHIE

- Berque, A. (2016).** Perception de l'espace ou milieu perceptif? in *L'Espace géographique*, 2, 167-181.
- Besse, J.-M. (2004).** Quatre notes conjointes sur l'introduction de l'hodologie dans la pensée contemporaine, in *Les Carnets du paysage*, 11, Arles, Versailles : Actes Sud, p. ??)
- Blanchon, B. (2015).** Jacques Simon et Michel Corajoud à l'AUA, ou la fondation du paysagisme urbain », in *Une Architecture de l'engagement: l'AUA, 1960-1985* (Jean-Louis Cohen, Vanessa Grossman, dir.), Paris : Éditions Carré, Cité de l'architecture et du patrimoine, p. ?-?.
- Clément, G. (1991).** *Le jardin en mouvement*, Paris : Pandora.
- Clément, G. (1997).** *Le jardin planétaire* (avec Claude Événio), L'Aube : Château-Vallon.
- Clément, G. (2004).** *Manifeste du tiers paysage*, Paris : Sens et Tonka.
- Corajoud, M., Ciriani, H., Huidobro, B. (1970).** Grenoble Echirrolles, *Espaces Verts*, 25, oct.-déc., p. ?-?.
- Corner, J. (2006).** Terra Fluxus, in *The landscape urbanism reader* (C. Waldheim édit.), New York : Princeton Architectural Press, p. ?-?.
- Devisme, L. (2017).** Histoire du plan guide, *Place Publique Nantes-Saint-Nazaire La Revue urbaine*.  
<http://www.revue-placepublique.fr/Sommaires/Sommaires/Articles/histoireduprojet.html>
- Donadieu, P. (2014).** *Paysages en commun, pour une éthique des mondes vécus, Lieu d'édition ? : Presses universitaires de Valenciennes*.
- Forman, R. T. T. (2008).** *Urban Regions, Ecology and Planning Beyond the City*, Cambridge : University Press.
- Keravel, S. (2015).** *Passeurs de paysages, le projet de paysage comme art relationnel, lieu édition ? : MétisPresses. vues DensembleEssais*.
- Millennium Ecosystems Assessment (MEA) (2005).** *Current state and trends assessment*, Washington D.C. : Island Press.
- Racine, M. (édit.) (2001 et 2002).** *Créateurs de jardins et de paysages*, Arles et Versailles : Actes Sud, tomes 1 et 2.
- Roger, A. (1997).** *Court traité de paysage*, Paris : Gallimard.

